



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

**Assemblée Générale
Le 22 Mars 2018 à SAINT MANDRIER**

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de + 3 500 habitants et plus, un débat a lieu sur les orientations générales du budget de l'exercice, sur les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette, cela dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Dans son article 107 dit "amélioration de la transparence financière", la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 est venue préciser le contenu du rapport d'orientation budgétaire.

Désormais pour les communes de plus de 10 000 habitants ou les EPCI de + de 10 000 hab comprenant au moins une commune de 3 500 hab, le rapport de présentation doit comporter, outre les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels et la gestion de la dette, une présentation de la structure et de l'évolution du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il donne lieu à un vote.

Au-delà de l'obligation légale, le débat d'orientation budgétaire constitue une première étape qui permet, après avoir fait le point sur la situation budgétaire, de connaître les perspectives et conséquences budgétaires prévisionnelles.

I . L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

A) MACRO ECONOMIE

MONDE

- Instabilité politique mondiale (Etats Unis, Moyen-Orient, Corée du Nord)
- Menace terroriste toujours présente
- Croissance mondiale en sursaut

EUROPE

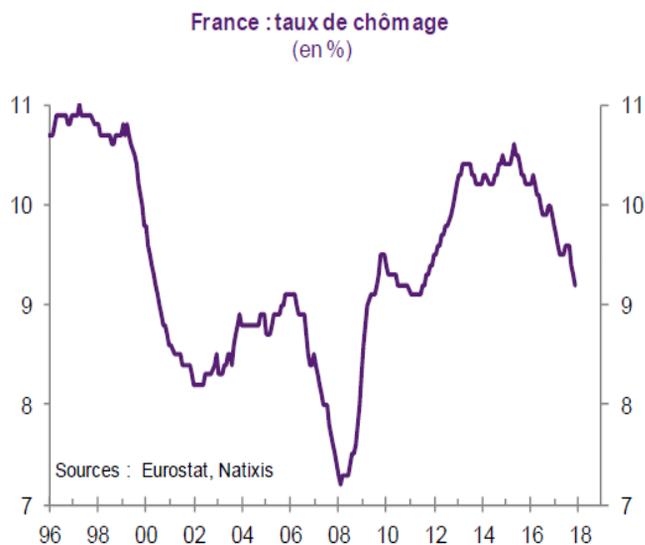
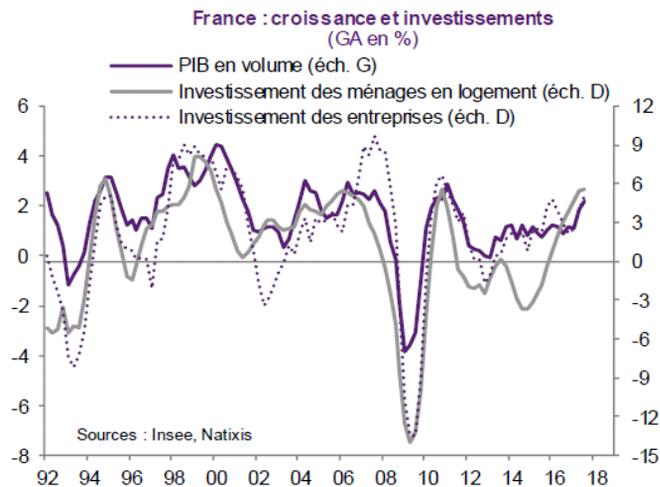
- Sortie de la Grande Bretagne de l'Europe (Brexit)
- Crise catalane
- Crise des migrants
- Construction politique envisagée par le couple franco-allemand
- Consolidation de la reprise économique
- Hausse de l'inflation à prévoir

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

FRANCE

- Reprise économique certaine (1,9% en 2017 ; 2% espérée en 2018) mais un chômage toujours important (9,6%)
- Retour progressif de l'inflation
- Maintien de bonnes conditions de crédit

- Forte contribution des collectivités pour le redressement des finances publiques
- Crise de confiance entre citoyens et élus
- Suppression progressive de la taxe d'habitation censée amorcer la reprise de la consommation des ménages



PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES *Loi de programmation des finances publiques (2018-2022)*

- Dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80% des redevables avec une compensation intégrale des dégrèvements par l'Etat.
- Remplacement des mesures de réduction de la DGF par un pilotage annuel et pluriannuel des finances locales avec pour objectif de réaliser 13 milliards d'euros d'économies pour ramener la dette des collectivités à 5,8 points du PIB en 2022 au lieu des 8,7 points en 2017.
- Favoriser l'investissement avec des aides à hauteur de 10 milliards notamment avec le plan d'investissement sur la période 2018-2022.

B) Le Syndicat et le Groupement de Commandes

1. Synthèse des procédures et des fournisseurs attributaires

Récapitulatif des procédures de l'exercice 2017

Au cours de l'année 2017, le SIVAAD a mis en œuvre les 5 appels d'offres suivants pour les Collectivités Locales:

- **La fourniture de librairie, de papeterie, scolaires et mobiliers administratifs et scolaires**
- **La fourniture d'habillement, d'articles chaussants, accessoires et EPI**
- **La fourniture et l'équipement d'entretien, de nettoyage et d'hygiène**
- **La fourniture de matériels et d'équipements pour la restauration collective**
- **La fourniture de matériaux, de matériels et d'équipements pour les Services Techniques**

Afin de pouvoir tenir compte des évolutions de consommation des adhérents du Groupement de commandes des Collectivités Territoriales du Var (GCCTV), le SIVAAD a opéré un travail de rationalisation des procédures d'appel d'offres qui a pris la forme d'une réflexion sur la création et la composition des lots.

Les procédures lancées par le SIVAAD pour l'exercice 2017 sont composées de 40 lots regroupant plus de 3000 articles.

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Un soin particulier a été apporté aux besoins des Services Techniques et des Polices municipales.

Certains lots ont été restructurés afin de cibler des entreprises expertes par domaine particulier d'achat.

Le SIVAAD a également créé un lot dédié aux couches pédiatriques et aux couches-culottes qui a permis d'être en adéquation avec les professionnels de ce secteur.

Le SIVAAD a également porté une attention particulière au niveau du sourcing des entreprises afin de pouvoir accroître le nombre de participants aux procédures lancées dans le cadre du GCCTV.

Ce travail réalisé au cours des premiers mois de l'année a permis à plus de quarante entreprises de pouvoir faire acte de candidature et ainsi pouvoir participer à nos procédures.

Au terme des procédures de mise en concurrence, 25 entreprises ont été retenues pour répondre à l'ensemble des besoins recensés par les adhérents du GCCTV coordonné par le SIVAAD

Les prévisions 2018

En ce qui concerne l'année 2018, le SIVAAD va procéder au lancement de son appel d'offres dédié aux denrées alimentaires conventionnelles, biologiques ou encore issues d'un circuit court.

Ce début d'année à l'instar des procédures lancées en 2017 a été largement dédié au sourcing des entreprises et à la création de nouveaux lots.

Il est à noter que la création de lots nouveaux a été mise en œuvre en accord avec les collectivités adhérentes.

En effet, une réunion dédiée aux produits festifs regroupant les agents des communes adhérentes et le SIVAAD, a permis de pouvoir créer un lot dédié aux produits festifs sucrés, un lot de produits festifs salés et enfin un lot ayant attiré aux produits élaborés de 4^{ème} et 5^{ème} gamme *.

* La 4^{ème} gamme est composée de fruits et légumes frais, crus prêts à l'emploi.

* La 5^{ème} gamme est composée de fruits et légumes qui ont été préparés. Ils sont cuits et stérilisés.

Le SIVAAD a fait le choix de maintenir un lot dédié aux circuits courts afin de tenir compte des obligations législatives futures (obligation de 50 % de repas bio ou locaux en 2022).

Néanmoins, il est important de rappeler que le lot de denrées alimentaires en circuits courts a été créé en 2015 et qu'à l'heure actuelle il est nécessaire que les collectivités continuent à recenser leurs besoins sur ce segment d'achat afin de pouvoir soutenir une filière agroalimentaire en devenir.

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

2. Total des engagements TTC minimum par fournisseur Marchés 2018/2019 (HORS ALIMENTAIRE)		
FAMILLE DE PRODUITS	FOURNISSEUR ATTRIBUTAIRE	MONTANTS MINI ENGAGE TTC
Fournitures pour l'Entretien, le Nettoyage et l'Hygiène	COLDIS	117 161 €
	ORRU Groupe HEDIS	124 010 €
	SANOGIA	45 085 €
	Laboratoires RIVADIS	Sans minimum
	5S Groupe ADELYA	184 148 €
	Celluloses BROCELIANDE	38 424 €
MONTANT TOTAL ENGAGE TTC		508 828 €
Fournitures d'Habillement, Articles chaussants, Accessoires et équipements professionnels des personnels de collectivité	DESCOURS et CABAUD	161 501 €
	CAROLE B	54 618 €
	GK PROFESSIONAL	32 437 €
MONTANT TOTAL ENGAGE TTC		248 556 €
Fournitures de Librairie, Papeterie et Scolaires	CHARLEMAGNE Professionnel	802 113 €
	DELAGRAVE	14 348 €
	ESI PROVENCE	53 425 €
	ARCH'OFFICE CHOUETT BUREAU	4 140 €
MONTANT TOTAL ENGAGE TTC		874 026 €
Fournitures de matériel et Equipements pour les Restaurants scolaires à caractère social	CHOMETTE	43 001 €
	SAS DPC	13 200 €
MONTANT TOTAL ENGAGE TTC		56 201 €
Fournitures de Matériaux et Matériels spécifiques aux Services Techniques	SAR	52 368 €
	RACINE SAP	164 352 €
	CGE DISTRIBUTION	371 268 €
	WÜRTH	57 132 €
	ISOSIGN	175 788 €
	CAPCOULEURS	131 592 €
MONTANT TOTAL ENGAGE TTC		952 500 €
TOTAL TOUTES PROCEDURES		2 640 111 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

3. Répartition géographique des opérateurs économiques exécutant les prestations (HORS ALIMENTAIRE)

<i>Fournisseurs attributaires</i>	<i>Etablissement exécutant les prestations</i>	<i>Montants mini engagement TTC</i>
COLDIS	ENTRAIGUES S/LA SORGUE (84)	117 161 €
ORRU Groupe HEDIS	LA GARDE (83)	124 010 €
SANOZIA	SIGNES (83)	45 085 €
Laboratoires RIVADIS	LOUZY (79)	Sans minimum
5S Groupe ADELYA	AUBAGNE (13)	184 148 €
CELLULOSES BROCELIANDE	PLOERMEL (56)	38 424 €
DESCOURS et CABAUD	TOULON (83)	161 501 €
CAROLE B	TOULON (83)	54 618 €
GK PROFESSIONAL	SAINT MAXIMIN (60)	32 437 €
CHARLEMAGNE Professionnel	LA VALETTE DU VAR (83)	802 113 €
DELAGRAVE	MARNE LA VALLEE (77)	14 348 €
ESI PROVENCE	LE LUC EN PROVENCE (83)	53 425 €
ARCH'OFFICE CHOUETT BUREAU	LA GARDE (83)	4 140 €
CHOMETTE	GRIGNY (91)	43 001 €
SAS DPC	BRESSUIRE (79)	13 200 €
SAR	NANTERRE (92)	52 368 €
RACINE SAP	BRIGNOLES (83)	164 352 €
CGE DISTRIBUTION	LA GARDE (83)	371 268 €
WÜRTH	AIX EN PROVENCE (13)	57 132 €
ISOSIGN	SAINT EUSEBE (71)	175 788 €
CAPCOULEURS	LA SEYNE SUR MER (83)	131 592 €
TOTAL DES ENGAGEMENTS MINI TTC POUR 2018 ET 2019		2 640 111 €

Fournisseurs VAROIS	1 912 104 €	72,43 %
Fournisseurs REGIONAUX	358 441 €	13,57 %
Fournisseurs NATIONAUX	369 566 €	14 %

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

3. Répartition géographique des opérateurs économiques exécutant les prestations (ALIMENTAIRE)

Pour information : Rappel des procédures en cours Denrées alimentaires conventionnelles et biologiques 2017/2018		
<i>Fournisseurs</i>	<i>Situation géographique</i>	<i>Prévisionnel en € TTC</i>
Félix POTIN Provence	BRIGNOLES (83)	684 561 €
<i>Félix POTIN Provence BIO</i>	BRIGNOLES (83)	32 207 €
Pâtes LANZA	SOLLIES PONT (83)	31 010 €
<i>Pâtes LANZA BIO</i>	SOLLIES PONT (83)	5 391 €
POMONA Terre Azur	LA FARLEDE (83)	43 761 €
<i>POMONA Terre Azur BIO</i>	LA FARLEDE (83)	13 726 €
RAMPAL	CUERS (83)	134 727 €
L'EURASIENNE	SOLLIES PONT (83)	18 178 €
MIDI VIANDES	LA CRAU (83)	195 282 €
MAGRANER	LA FARLEDE (83)	32 211 €
BOVIANDES	AUBAGNE (13)	139 979 €
BRAKE France	BEZIERS (34)	726 695 €
POMONA PASSION FROID	AIX EN PROVENCE (13)	288 023 €
CANAVESE	AUBAGNE (13)	302 896 €
RICARD	MARSEILLE (13)	4 356 €
Champagnes NEVORIAZ <i>(CESSATION D'ACTIVITE Fin 2017)</i>	POLISOT (10)	5 630 €
AGRIBIO PROVENCE	LE CANNET DES MAURES (83)	4 927 €
<i>BIOFINESSE BIO</i>	TOULOUSE (31)	72 528 €
<i>BIOCOOP Restauration BIO</i>	SAINT GREGOIRE (35)	13 071 €
<i>NATURDIS BIO</i>	GRASSE (06)	50 311 €
TOTAL TTC DES ENGAGEMENTS MINIMUM POUR 2017 et 2018		2 799 470 €

Fournisseurs VAROIS	1 195 981 €	42,72%
Fournisseurs REGIONAUX	785 565 €	28,06%
Fournisseurs NATIONAUX	817 924 €	29,22%

2. Les Réalisations 2017 et l'évolution des achats réalisés dans le cadre du Groupement

Ces chiffres ont été obtenus par la saisie des relevés trimestriels remis par les fournisseurs et transmis aux adhérents pour contrôle, la date limite pour apporter des modifications a été fixée au 8 Février 2018

Les chiffres en notre possession à ce jour sont les suivants :

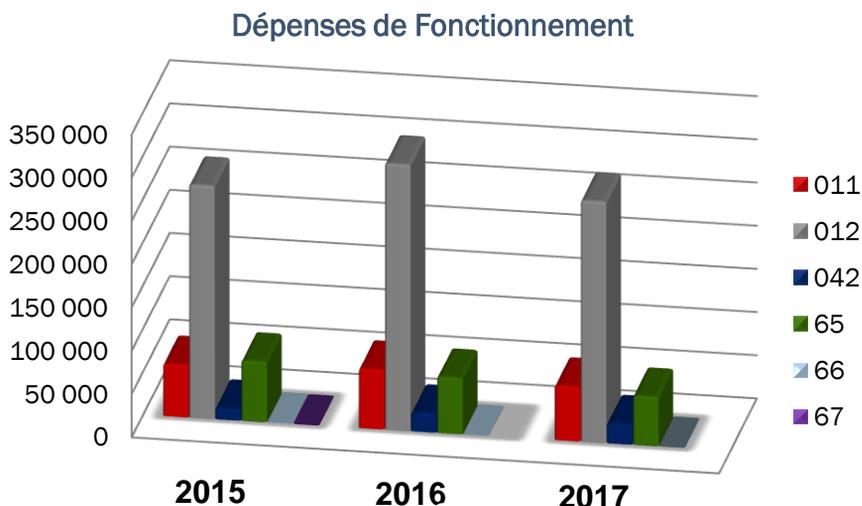
➤ DENREES ALIMENTAIRES (Conventionnelles et Biologiques)	4 190 505 €
➤ PRODUITS ENTRETIEN HYGIENE ET NETTOYAGE	739 653 €
➤ LIBRAIRIE-PAPETERIE-SCOLAIRES	1 483 953 €
➤ VAISSELLE – Accessoires et Matériel de Cuisine	36 650 €
➤ HABILLEMENT et ACCESSOIRES (Restaurants scolaires, Services Techniques, Polices Municipales)	376 663 €
➤ PRODUITS SPECIFIQUES aux Services Techniques	1 497 166 €
TOTAL	8 324 590 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

EVOLUTION DES ACHATS REALISES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE 2013 A 2017					
	2013	2014	2015	2016	2017
DENREES ALIMENTAIRES <i>(conventionnelles + biologiques)</i>	4 468 439 €	4 550 036 €	4 493 139 €	4 392 180 €	4 190 505 €
PRODUITS ENTRETIEN HYGIENE ET NETTOYAGE	415 918 €	528 625 €	626 678 €	689 785 €	739 653 €
LIBRAIRIE PAPETERIE SCOLAIRES	1 346 146 €	1 485 918 €	1 259 157 €	1 458 395 €	1 483 953 €
HABILLEMENT ET ACCESSOIRES <i>(Restaurants scolaires, Services Techniques, Police Municipale)</i>	349 442 €	364 945 €	334 215 €	393 361 €	376 663 €
VAISSELLE ACCESSOIRES ET MATERIEL DE CUISINE	63 934 €	76 256 €	66 335 €	81 829 €	36 650 €
PRODUITS SPECIFIQUES AUX SERVICES TECHNIQUES	1 323 845 €	1 193 428 €	1 273 909 €	1 494 923 €	1 497 166 €
TOTAL	7 967 724 €	8 199 208 €	8 053 433 €	8 510 473 €	8 324 590 €

II. LA SITUATION FINANCIÈRE

A) Evolution des dépenses et des Recettes de 2015 à 2017 (Comptes administratifs)



Chapitre	2015	2016	2017
011	60 534	68 876	63 121
012	269 848	308 247	279 277
042	13 527	21 661	23 379
65	69 872	64 997	56 883
66	603	347	83
67	0		
Total général	414 385	464 128	422 743

011	<i>Charges à caractère général</i>
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>
66	<i>Charges financières</i>
67	<i>Charges exceptionnelles</i>

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Les dépenses de Fonctionnement

Chapitre globalisé 011 (charges à caractère général)

En 2017, le SIVAAD a poursuivi son effort de rigueur en matière de dépenses de charges à caractère général.

La résiliation ou la renégociation de certains contrats en 2017 devraient permettre de maintenir voire de réduire certaines dépenses sur les années à venir.

En 2017, la baisse de ce chapitre est la conséquence de ces mesures et du prêt à titre gracieux par la Mairie de SAINT MANDRIER de locaux et d'une salle pour l'organisation de la séance de notation des échantillons.

Chapitre globalisé 012 (charges de personnel et frais assimilés)

Les dépenses liées au personnel sont également en baisse en 2017.

Elles tiennent compte du départ en retraite d'un attaché (31/03/2017) remplacé par un attaché principal et de la nomination d'un attaché au 01/10/2017

Aucun avancement de grade n'a été réalisé en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR.

Pas de CIA versé en 2017 dans le cadre du RIFSEEP

La subvention au COS Méditerranée figure à ce chapitre (en remplacement de la subvention versée précédemment au COS du SIVAAD au 6574)

Chapitre globalisé 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

- Dotation aux amortissements de l'exercice

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

- Indemnités des élus et cotisations retraite
- La baisse constatée en 2017 s'explique par l'absence de subvention (6574) suite à l'adhésion au COS Méditerranée en 2017

Chapitre 66 (charges financières)

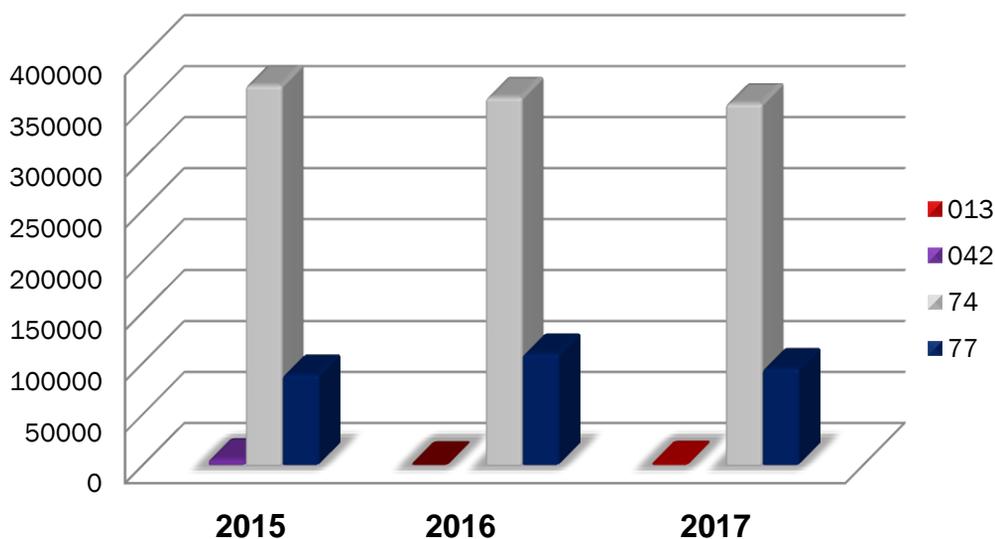
- Intérêts de l'emprunt relatif à l'achat du Siège social du SIVAAD qui a pris fin au 31 Août 2017

Chapitre 67 (charges exceptionnelles)

- Pas de charges exceptionnelles en 2017

Le total général des dépenses de fonctionnement pour 2017 s'élève à 422 743 €

Recettes de Fonctionnement



Chapitre	2015	2016	2017
013		20	692
042	4 416		
74	371 195	359 496	353 371
77	87 273	107 935	93 656
Total général	462 885	467 451	447 719

013	<i>Atténuations de charges</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
74	<i>Dotations, subventions et participations</i>
77	<i>Produits exceptionnels</i>

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Les recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du Syndicat se composent essentiellement des participations des adhérents

Chapitre globalisé 013 (Atténuations de charges)

- En 2017 : indemnités journalières (maladie d'un agent à temps non complet) et remboursement sur congé paternité

Chapitre 74 (Dotations, subventions et participations)

- Participations des adhérents au SIVAAD

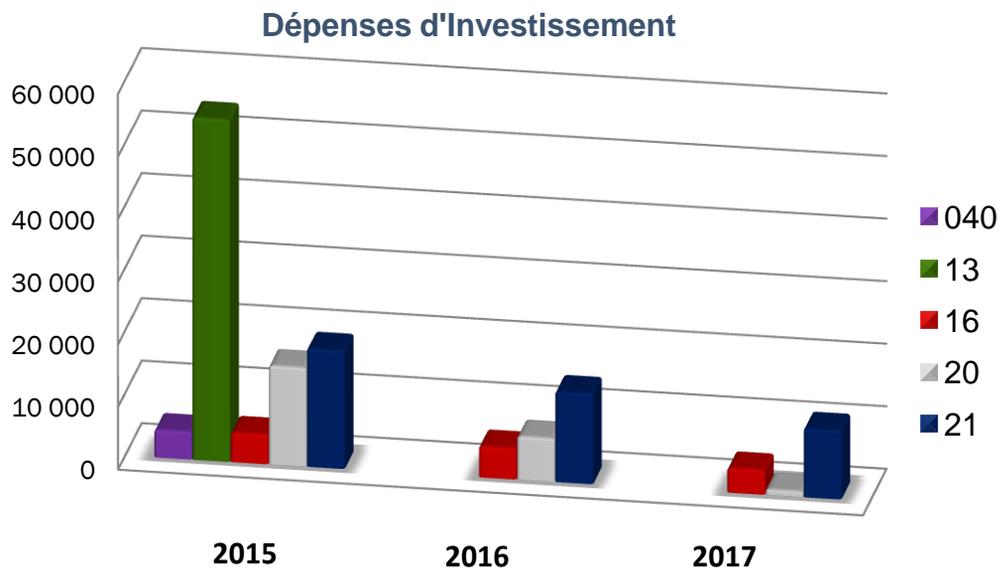
Chapitre 77 (Produits exceptionnels)

- Participations des adhérents au Groupement

Le total général des recettes de fonctionnement pour 2017 s'élève à 447 719 €

<i>Pour information</i> <i>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>	223 323,34 €
--	---------------------

Evolution des dépenses et des Recettes de 2015 à 2017 (Comptes administratifs sans RAR)



Chapitre	2015	2016	2017
040	4 416		
13	54 700 (Écriture de régularisation)		
16	4 711	4 966	3 900
20	15 780	6 915	900
21	18 917	14 447	10 995
Total général	98 524	26 328	15 795

040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
13	<i>Subventions d'investissement</i>
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>

Les dépenses d'Investissement (hors restes à réaliser)

Chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées)

- Remboursement de la partie en capital de l'emprunt ayant servi à l'achat du siège social du Syndicat qui a pris fin en Août 2017

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles)

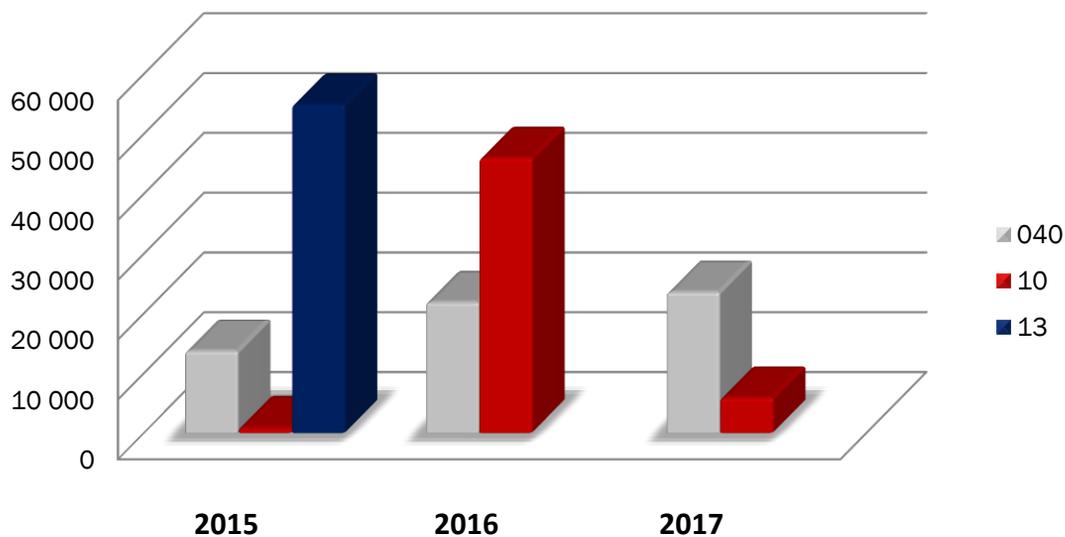
- en 2017 : Remplacement du mobilier de la salle de Réunion
Achat d'un réfrigérateur table top (en remplacement de celui en panne)
Achat d'un écran et d'un onduleur

Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles)

- en 2017 : la seule dépense à ce chapitre est la réalisation d'un audit de la structure informatique qui sera suivi de réalisations

Le total général des dépenses d'investissement pour 2017 s'élève à 15 795 €

Recettes d'Investissement



Chapitre	2015	2016	2017
040	13 527	21 661	23 379
10	687	45 782	5 692
13	54 700		
Total général	68 914	67 442	29 071

040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
10	<i>Dotations, fonds divers ... (FCTVA, excédents capitalisés...)</i>
13	<i>Subventions d'investissement</i>

Les recettes d'Investissement

Chapitre globalisé 040 (Opérations d'ordre de transfert entre sections)

- Dotations aux amortissements de l'exercice

Chapitre 10 (Dotations, fonds divers et réserves)

- FCTVA

Chapitre 13 (Subventions d'investissement reçues)

- Pas de réalisation en 2017

Le total général des recettes d'investissement pour 2017 s'élève à 29 071 €

<i>Pour information</i> <i>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>	37 354,32 €
---	--------------------

B) Etat de la dette

REFERENCES DE L'EMPRUNT N° N 2002119 D. ARP00983

CEPA0201

Emprunt 15 ans siège Compte 00000732003

Préteur

CAISSE D EPARGNE COTE D AZUR

Type remboursement :

Fixe avec capital progressif

15 ans Trimestrielle

Origine : 25/08/2002

Capital : 55 000,00

L'emprunt ci-dessus, contracté pour l'achat du Siège Social du SIVAAD, a pris fin en août 2017

Aucun autre emprunt en cours

C) Le Personnel : Evolution des effectifs et de la rémunération

En 2017

Effectif au 31/12/2017 : **6 agents** (1 départ en retraite le 31/03/2017)

- 1 Attaché Principal
- 1 Attaché (nommé le 01/10/2017)
- 3 Adjoint administratifs
- 1 Adjoint technique

La rémunération

Traitement indiciaire : montant réalisé au 64111 = 125 989 €

Adjoint : indices majorés de 330 à 364

Attaché : indice majoré 400

Attaché principal : indice majoré 680

NBI, supplément familial : montant réalisé au 64112 = 7 795 €

Régime indemnitaire : montant réalisé au 64118 = 65 560 €

RIFSEEP : IFSE pour la filière administrative, pas de CIA en 2017

Complément de rémunération pour l'adjoint technique (en attente de la mise en place du RIFSEEP pour cette filière)

Le temps de travail

Temps complet de 35 h à 39 h (avec RTT) pour les administratifs

Temps non complet (3,5 h/semaine) pour l'adjoint technique (entretien des bureaux)

Les dépenses liées au personnel en 2017 tiennent compte du départ en retraite d'un attaché (31/03/2017) remplacé par un attaché principal, de la nomination d'un attaché au 01/10/2017, de la mise en œuvre du PPCR au 01/01/2017 (pas d'avancement de grade réalisé en 2017).

C) Le Personnel : (suite)

Prévisions pour 2018

Effectif prévu : 6 agents

1 Attaché Principal

1 Attaché

3 Adjoints administratifs

1 Adjoint technique

Rémunération :

Traitement indiciaire : Montant prévisionnel au 64111 = 185 000 €

NBI, supplément familial : Montant prévisionnel au 64112 = 8 500 €

Régime indemnitaire : Montant au 64118 = 85 000 €

Le régime indemnitaire est composé du RIFSEEP (IFSE + éventuellement CIA)

Le temps de travail

Temps complet de 35 h à 39 h (avec RTT) pour les administratifs

Temps non complet (3,5 h/semaine) pour l'adjoint technique (entretien des bureaux)

Les montants prévisionnels au 64111/64112/64118 sont estimés sur 16/17 mois afin de permettre le mandatement des salaires et des charges avant paiement des participations par les adhérents du Syndicat et du Groupement.

Les dépenses liées au personnel pour 2018 tiennent compte des avancements de grade non réalisés en 2017 (adjoints administratifs), de la compensation de la CSG, de la hausse des cotisations sociales.

Les mesures relatives au PPCR ont fait l'objet d'un report d'un an.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

A) Les dépenses de Fonctionnement

Les efforts de rigueur budgétaire seront maintenus en 2018 et seules sont prévues les dépenses nécessaires à un bon fonctionnement du Syndicat.

Le Budget 2018 qui sera présenté lors de l'assemblée générale du 28 Mars 2018 comportera donc une baisse des charges à caractère général et des charges de personnel.

Les dépenses prévues tiendront compte des impératifs liés à la gestion du Syndicat et des mesures nationales qui s'imposent à la collectivité (avancements de grade, augmentation de la CSG et des cotisations, compensation de la CSG...)

Il est important de rappeler la spécificité de gestion du syndicat (Prévisions sur 15/16 mois afin de permettre le fonctionnement avant paiement des cotisations par les adhérents).

B) Les recettes de Fonctionnement

Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les participations des adhérents au SIVAAD et au Groupement, dont le détail figure sur les tableaux ci-après, et qui constituent la majeure partie des recettes
- l'excédent de fonctionnement reporté (002) figurant au compte de Gestion 2017

Dans un contexte économique difficile et avec un souci constant d'effort budgétaire, le SIVAAD proposera cette année à ses adhérents, dans le cadre de l'élaboration de son Budget Primitif :

Une baisse des taux de cotisations (SIVAAD et GROUPEMENT)

ET un abattement de 3 % sur la participation

- Voir ci-après le détail des participations 2017 (pour mémoire) et des participations prévues au budget 2018

LA PARTICIPATION DES ADHERENTS PREVUE POUR 2018

Elle sera établie conformément aux Statuts adoptés et validés par la Préfecture en 2011, sur la base des réalisations 2017 et du recensement de la population au 01/01/2018 paru sur l'INSEE.

↪ Elle se décompose de la manière suivante :

Participation au fonctionnement du SIVAAD

- **Une part fixe par habitant** 0,45 € (pour info : *0,45€ en 2017)
- **Une part variable sur les achats réalisés en 2017** 2,90 % (pour info : 4% en 2017)

↪ **Un Bonus à la commande** selon la moyenne des achats/habitants de la commune et la consommation moyenne/habitant de l'ensemble des adhérents (estimation 26 € en 2018)

Les taux figurant ci-dessus seront votés lors de l'Assemblée Générale du 28 Mars 2018 à OLLIOULES

Participation à la mutualisation des coûts de fonctionnement du GROUPEMENT de Commandes

- **Adhérent SIVAAD** : 0,5% sur la totalité des achats réalisés en 2017
(pour info : * 0,5 % l'an dernier)
- **Non Adhérent SIVAAD** : 7% sur la totalité des achats réalisés en 2017
(pour info : * 8 % l'an dernier)
- **Collectivités ne pouvant adhérer** (ou en cours d'adhésion) : 3,4 %*
Ce taux* concerne les CCAS, CIAS, CDG, Communauté de communes ...
(pour info : * 4,5 % l'an dernier)

les taux proposés ci-dessus seront votés lors de la Réunion plénière des adhérents du Groupement le 28 Mars 2018 à OLLIOULES

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

RECENSEMENT POPULATION au 1er Janvier 2018 Part fixe SIVAAD

<u>COMMUNES ADHERENTES</u>	Population totale au 1er janvier 2018*	PART FIXE SIVAAD (0,45 € /hab)
BANDOL	8 263	3 718,35 €
BESSE	3 093	1 391,85 €
BORMES	8 012	3 605,40 €
BRUE AURIAC	1 346	605,70 €
CABASSE	1 948	Non adhérent
CALLAS	1 886	Non adhérent
CARCES	3 518	1 583,10 €
CAVALAIRE	7 244	3 259,80 €
CHATEAUDOUBLE	477	Non adhérent
COGOLIN	12 542	5 643,90 €
EVENOS	2 292	1 031,40 €
FAYENCE	5 759	2 591,55 €
FIGANIERES	2 658	1 196,10 €
FLASSANS	3 549	1 597,05 €
GASSIN	2 640	1 188,00 €
LA CADIERE	5 583	Non adhérent
LA CROIX VALMER	3 933	1 769,85 €
LA FARLEDE	8 863	3 988,35 €
LA GARDE FREINET	1 911	859,95 €
LA LONDE	10 301	4 635,45 €
LA ROQUEBRUSSANNE	2 572	1 157,40 €
LA VALETTE	23 622	10 629,90 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

<u>COMMUNES ADHERENTES</u>	Population totale au 1er janvier 2018*	PART FIXE SIVAAD (0,45 € /hab)
LE BEAUSSET	9 658	4 346,10 €
LE CANNET DES MAURES	4 417	Non adhérent
LE LAVANDOU	5 592	2 516,40 €
LE RAYOL CANADEL	732	329,40 €
LE REVEST	3 880	1 746,00 €
LE THORONET	2 477	1 114,65 €
LE VAL	4 366	1 964,70 €
MAZAUGUES	900	405,00 €
MONTFERRAT	1 541	Non adhérent
MONTFORT SUR ARGENS	1 327	597,15 €
NANS LES PINS	4 342	1 953,90 €
OLLIOULES	13 611	6 124,95 €
PIERREFEU	6 178	2 780,10 €
PIGNANS	3 947	1 776,15 €
PUGET VILLE	4 227	1 902,15 €
RAMATUELLE	2 139	962,55 €
RIANS	4 318	1 943,10 €
SAINT CYR	12 250	5 512,50 €
SAINT MANDRIER	5 874	2 643,30 €
SAINT MAXIMIN	16 472	7 412,40 €
SAINT TROPEZ	4 392	1 976,40 €
SAINT ZACHARIE	5 465	2 459,25 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

<u>COMMUNES ADHERENTES</u>	Population totale au 1er janvier 2018*	PART FIXE SIVAAD (0,45 € /hab)
SAINT ZACHARIE	5 465	2 459,25 €
SIX FOURS	34 000	15 300,00 €
SOLLIES PONT	11 098	4 994,10 €
SOLLIES TOUCAS	5 892	2 651,40 €
SOLLIES VILLE	2 427	1 092,15 €
TOURRETTES	2 978	1 340,10 €
TOURVES	5 049	2 272,05 €
VIDAUBAN	11 505	5 177,25 €
TOTAL POUR PARTICIPATION 2018	313 066	133 746,30 €
Rappel pour INFO TOTAL POUR PARTICIPATION 2017	306 146	129 774,60 €

* à partir du recensement INSEE du 1er Janvier 2018
(Populations légales Référence 01/01/2015)

C) Les dépenses d'Investissement prévues en 2018

Les Restes à réaliser de 2017 : 44 455,72 €

➤ **au 2051 : 41 173,20 €**

Achat logiciel AGYSOFT Marco, évolution GAOS2, licences GFI et évolution du site internet

➤ **au 2183 : 3 282,52 €**

Remplacement de 2 unités centrales et de 4 écrans, achat d'un vidéoprojecteur

Les Prévisions 2018

➤ **au 2051** : Restes à réaliser 2017 (41 173,20 €) + évolution site internet + évolution logiciel divers (7 500 €)

➤ **au 2135** : Câblage réseau + travaux de rénovation des bureaux (5 000,00 €)

➤ **au 2183** : Restes à réaliser 2017 (3 282,52 €) + remplacement de matériel informatique en cas de panne (7 505,37 €)

➤ **au 2184** : Remplacement de mobilier (7 000 €)

D) Les recettes d'Investissement prévues en 2018

Les recettes d'investissement prévues au Budget 2018 sont les suivantes :

- FCTVA (3 367 €)
- Dotation aux amortissements (17 463,46 €)
- Excédent d'investissement reporté (Compte de Gestion 2017 : 50 630,63 €)

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Synthèse des éléments prévisionnels du Budget primitif 2018

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	011 Charges à caractère général 120 985 €	002 Excédent de fonctionnement reporté 248 300 €
	012 Charges de personnel, frais assimilés 399 228 €	74 Dotations et participations 309 178 € (participations SIVAAD)
	65 Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, subvention COS) 87 500 €	
	66 Charges financières (intérêts du prêt) 0 €	
	022 Dépenses imprévues 10 000 €	77 Produits exceptionnels 77 698 € (Participations Groupement)
	042 Opération d'ordre de transfert 17 463 € <i>Entre section (dotations aux amortissements)</i>	
INVESTISSEMENT	RAR Restes à réaliser de l'exercice 44 456 €	040 Opération d'ordre de transfert entre section (amortissements) 17 463 €
	20 Immobilisations incorporelles (logiciels ...) 7 500 €	10 FCTVA 3 367 €
	21 Immobilisations corporelles (meublier, matériel bureautique, informatique..) 19 505 €	001 Excédent d'Investissement reporté 50 631 €
	16 Emprunt et dettes assimilées 0 €	
Total	706 637€	706 637 €

POUR CONCLURE

Avec toujours plus d'efforts et de rigueur budgétaire, le SIVAAD peut cette année proposer à ces adhérents, en plus de l'abattement, une baisse significative des taux de cotisation.

Il semble important de rappeler que seule une bonne gestion ne peut permettre de baisser les cotisations.

En effet, le volume d'achats réalisé par les adhérents reste un élément primordial de l'équilibre du budget du Syndicat.

Le SIVAAD déploie donc toujours plus d'efforts afin d'obtenir les meilleures conditions de prix, de qualité et de services à ses adhérents.

Les éléments budgétaires qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale du 28 Mars 2018 seront établis sur la base d'une baisse de 4% à **2,90 %** de la part SIVAAD et d'un abattement de **3% sur la cotisation totale**.

*L'assemblée générale qui se déroulera le 28 Mars 2018 à OLLIOULES
ne peut avoir lieu sans quorum physique,
nous comptons donc sur votre participation ou celle de votre suppléant en cas
d'absence.*